

14.—Subsides et autres paiements du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux, années fiscales 1932-37.

Province.	1932.	1933.	1934.	1935.	1936.	1937.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	381,932 ¹					
Nouvelle-Ecosse.....	661,841 ¹	644,256 ¹	653,048 ¹	653,048 ¹	653,048 ¹	653,048 ¹
Nouveau-Brunswick.....	693,040 ¹					
Québec.....	2,592,014	2,592,014	2,592,014	2,592,014	2,592,014	2,592,014
Ontario.....	2,941,425	2,941,424	2,941,424	2,941,424	2,941,424	2,941,424
Manitoba.....	1,694,195	1,694,195	1,705,340	1,716,184	1,716,484	1,703,022
Saskatchewan.....	2,112,803	2,112,803	2,128,889	2,144,975	2,144,975	2,120,084
Alberta.....	1,743,159	1,743,159	1,757,317	1,771,475	1,771,475	1,776,071
Colombie Britannique.....	874,561	874,561	874,561	874,561 ¹	874,561 ¹	874,561 ¹
Totaux.....	13,694,970	13,677,384	13,727,565	13,768,953	13,768,953	13,735,196

¹ Des subventions spéciales additionnelles, non indiquées dans le tableau ci-dessus, sont versées à l'Ile du Prince-Edouard, à la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et à la Colombie Britannique. Les sommes de ces subventions spéciales versées en 1937 sont données dans le texte qui précède immédiatement ce tableau.

15.—Total des sommes accordées en subsides, du 1er juillet 1867 au 31 mars 1937.

Province.	Allocation fixe.	Allocation par tête.	Subsides spéciaux. ¹	Allocation compensatrice. ²	Totaux.
	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	4,020,000	5,487,229	5,131,944	2,680,424	17,319,597 ³
Nouvelle-Ecosse.....	8,100,000	24,542,840	826,980	3,341,023	36,810,843 ³
Nouveau-Brunswick.....	7,460,000	18,757,802	10,230,000	1,477,030	37,924,832 ³
Québec.....	10,000,000	89,105,192	néant	5,579,174	104,684,366
Ontario.....	10,400,000	109,756,017	néant	5,313,348	125,469,365
Manitoba.....	7,305,000	18,482,324	21,581,733	14,495,372	61,864,429
Saskatchewan.....	6,156,667	17,687,522	19,281,250	12,972,000	55,997,439
Alberta.....	5,726,667	13,791,038	16,781,250	12,972,000	49,270,955
Colombie Britannique.....	6,700,000	13,843,598	7,600,000	1,933,754	30,077,352 ³
Totaux.....	65,868,334	311,353,562	81,433,157	60,764,125	519,419,178

¹ Compensation pour terrains et allocations pour bâtiments. ² Allocation en compensation d'une créance abandonnée. ³ Ne comprend pas les subventions spéciales payées aux Provinces Maritimes et à la Colombie Britannique.

Avances aux gouvernements provinciaux.—Toutes les avances récentes du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux furent faites aux provinces de l'Ouest en vertu de la législation sur le secours, commençant avec la loi du secours au chômage et aux fermes, 1931, et elles ont été couvertes par des billets du Trésor des provinces concernées, à un taux de 3 p.c. depuis le 1er juillet 1936. La somme globale de ces avances, impayée au 31 mars 1938, était de \$148,288,254.

En plus de cette dette, il y avait aussi la somme de \$3,308,000 en souffrance au compte des habitations, étant la balance des prêts faits aux provinces pendant les années qui suivirent la Grande Guerre, en vertu des ordres en conseil adoptés en 1918 et 1919 et des budgets de 1920 et 1921. L'Ontario a soldé ces avances en 1928 et les autres provinces ont réduit leur dette d'année en année.

Le tableau 16 donne en détail les avances faites par le gouvernement fédéral aux provinces intéressées, au compte des dépenses de secours, et le tableau 17 montre le montant impayé au 31 mars de chacune des années 1920-38, au compte des habitations.